



Résilier abonnement sportif suite à fermeture exceptionnel du club

Par **kandy7_old**, le **15/10/2007** à **19:41**

Bonjour,

Puis-je résilier mon contrat ?

J'ai souscrit à un abonnement en salle de sport pour un an. Mais au bout de 6 mois, l'établissement a changé du jour au lendemain de local. Le directeur nous indique un mois de fermeture. Mais après presque 4 mois la salle n'a toujours pas ouvert ses portes. Le directeur nous indique que chaque semaine une réouverture et rien.... Bien sur, il va prolonger le contrat mais pendant ce temps là qu'est ce que je fais.... Merci de m'indiquer si je peux ou non résilier mon contrat et sur quelle base.

Merci à tous